Conseil municipal du 12 novembre 2026

Adoption des PV : Adoption à l'unanimité.

Nomination secrétaire de séance : Laura PAULUS se propose pour être secrétaire de séance.

Présentation par Mme KALCK Corinne (commerce à La Petite Pierre)

Domiciliée rue principale à SCHOENBOURG, Corinne travaille désormais 2 jours par semaine pour le rucher des Vosges du Nord situé à Struth.

La boutique de La Petite Pierre dénommée jusqu'à aujourd'hui « Ruchers des Vosges du Nord » (située au-dessus de la boutique du cuir) était sans repreneur. Corinne KALCK a repris la boutique qui se verra prochainement sous l'enseigne « Au grès des artisans ». L'objectif de la boutique étant dans proposer des produits locaux et artisanaux.

Corinne ajoute ses créations personnelles, qu'elle vend à la boutique. Elle a suivi ces deux dernières années une formation de « chocolatier confiseur ». Elle confectionne des palets chocolatés avec des fruits à coques, fruits secs ainsi que des pralins. Elle espère étoffer ces propositions.

Elle souhaite développer la confection de paniers garnis. Corinne nous fait savoir qu'elle peut se montrer arrangeante pour les Schoenbourgeois(e)s en leur proposant une livraison à domicile. L'ensemble de la gamme des produits proposés sont consultables sur le site internet

La boutique est ouverte le samedi de 13h à 17h ainsi que le dimanche de 11h à 17h.

Avancement chantier de la salle, radiateur local de chauffage

Lundi 9 novembre 2026 : rencontre avec Mr MARZACK, représentation Grand Est sur notre secteur pour faire le tour du chantier et faire le point sur les subventions.

Martial OSTER a fortement sensibilisé Mr MARZACK au fait que chaque euros compte et qu'aucun employé communal n'est attitré au suivi de chantier. Il s'agit d'un énorme investissement pour la commune.

A savoir que la subvention initialement accordée est basée sur le coût initial du projet (1 800 000 € HT environ). Tout l'enjeu actuel est de savoir si la subvention prévue de 220 000€ sera versée puisque le coût du projet a été revu à la baisse. Martial OSTER a anticipé un changement de situation et si nous devons proratiser / proportionner par rapport au coût actuel du projet, nous devrions réceptionner uniquement 160 000€ de subventions. Une réponse est attendue dans les prochaines semaines.

Nous souhaitons également pouvoir prochainement inviter le sous-préfet pour lui proposer une visite de chantier et lui faire part de notre situation.

Le conseil municipal se veut unanime sur la volonté de pouvoir finir ce projet colossal sans contracter un prêt.

Concernant l'espace de stockage destiné aux associations : l'architecte souhaite mettre un radiateur dans ce local. Cette volonté est dans un souci de prévention de gèle. Martial OSTER a

soulevé l'option de retirer ce radiateur. Martial souhaite que l'on mettre cette possibilité en attente tout en pouvant tout de même déjà mettre les gaines en attente.

Vote du conseil municipal : unanimité pour que l'on mette uniquement les gaines en attente

Le forfait de la Fibre a été revu et en retirant certaines options nous permettons une économie de 300€ par an.

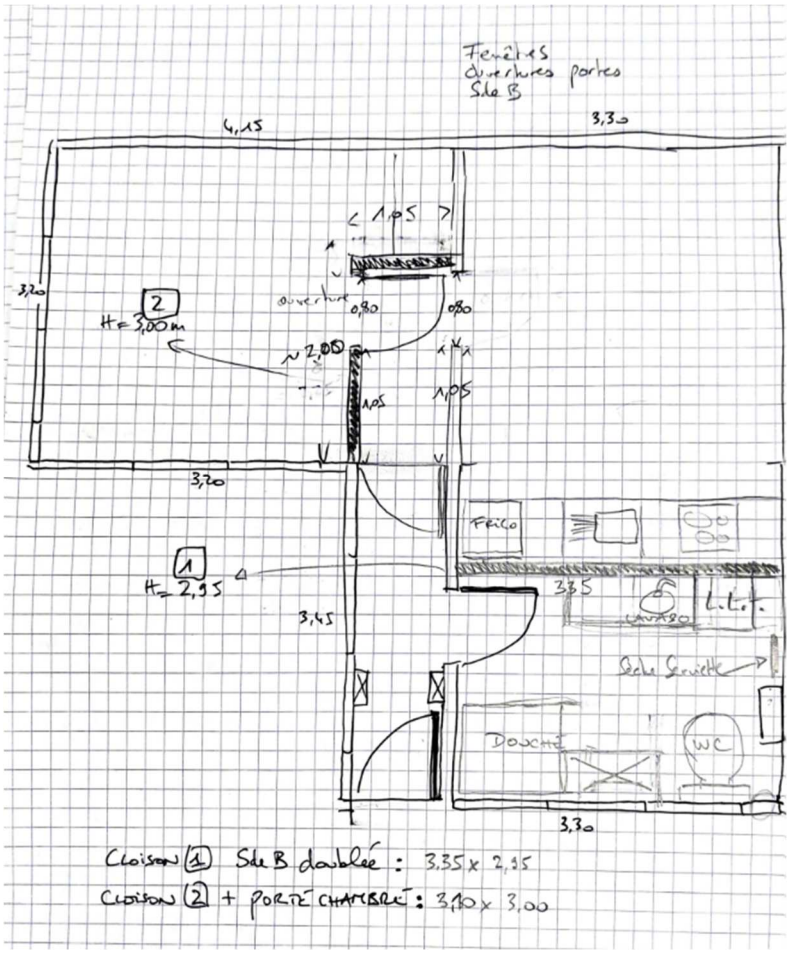
Petit mur derrière le parking de la salle

Enlèvement des grilles lors de la journée de travail.

Maintien du muret pour faciliter l'entretien. Remblais de terre prévu au printemps prochain pour mise en herbe.

Réajustement si besoin selon hauteur et risque de chute voire « garde-corps » végétalisé.

Appartement à rénover au-dessus de l'ancienne école



Plan actuel de l'appartement communal (situé au-dessus de l'ancienne école)

Un électricien Jean-Marc BECK (ENCHENBERG) passera lundi 16/11 pour un devis.

- Retrait d'un radiateur qui est sous la fenêtre de la salle de bain.

Planning prévisionnel proposé par Denis OSTER pour pouvoir anticiper sur son planning respectif. OK pour visibilité sur une semaine. Démarrage décembre-janvier 2027.

Différence d'hauteur de 20-30mm entre 2 sols sur une surface de 2m^2 environ : réfléchir à une solution/alternative.

Eclairage public : choix du coloris des « crosses en acier »

20/11 date limite – la majorité des votes sera prise en compte lors du prochain CM.

Crosses en acier : ne seront changés que ceux pour qui cela est nécessaire.

Coloris retenu : gris comme le mât

Mutuelle communale

Rencontre de Mr BEYER, courtier en assurances. Il travaille avec ACORIS Mutuelle.

Proposition sera faite pour souscrire une mutuelle santé. L'opération serait similaire à celle déjà proposée à Dossenheim-sur-Zinsel.

Mr BEYER se déplacera au mois de février 2027, la date vous sera communiquée ultérieurement. Les personnes intéressées pourront venir sans rendez-vous, à la salle intergénérationnelle pour vous permettre un comparatif entre les différentes offres. Les conseils seront fournis gratuitement et sans engagement.

Sabrina GANGLOFF va se remettre en relation avec Mr BEYER pour pouvoir transmettre les informations nécessaires avant sa permanence de février 2027.

Bulletin communal

Réception des premiers articles. Echéance donnée aux associations du 20/11/2026 pour réceptionner les articles. Impression début janvier pour distribution courant janvier 2027.

Ouverture de Canva à plusieurs utilisateurs pour pouvoir travailler sur un outil commun et partager la charge de travail.

Projet monument aux morts, concert 2027

Actuellement Eve et Marianne font le tour de plusieurs habitants du village. Chaque semaine, elles rencontrent une autre personne.

Elles poursuivent le recueil des informations. Des photos et/ou des écrits sont particulièrement recherchés.

Le travail de recherche est conséquent et nécessitera peut-être plus qu'une année.

Cérémonie de commémoration à Bust le 11/11 : présence de notre commune. La commune a également été mise à l'honneur lors du concert à Lichtenberg (le 31/10) pour le souvenir français. L'écoute des témoignages lus par Martial OSTER et Marianne HAREUX sont disponibles sur Facebook.

Actuellement, notre église protestante ne comporte qu'une plaque commémorative – avec des soldats protestants de la guerre 14/18. L'objectif étant d'étendre notre souvenir à l'ensemble des soldats de guerre.

Repas des aînés

Allergies : à rajouter pour responsabilités

Modification du format à venir

Invitation du conseil municipal des Jeun's à participer à cet évènement.

Divers

- **Fermeture de la mairie du mardi 22 décembre au dimanche 3 janvier 2027 inclus.**
- Incitation des jeunes (notamment du conseil municipal des jeun's) à participer à la vie de la commune (journée nettoyage, repas des aînés)
- Ligne de trésorerie de la commune affecté pour les jeun's – ne souhaitent pas passer en association pour ne pas léser les moins jeunes
- Prochain conseil municipal le 15/12/2026 à 19h avec organisation du repas des aînés
- CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) participation de Sabrina GANGLOFF le 12/11 présentation sera faite au prochain conseil municipal avec délibération avant fin 2026.
- Réunion « chat » de vendredi dernier : dizaine d'habitants. Les zones sensibles seraient celles de rue de la fontaine vers rue de la carrière. Prochainement un groupe Messenger pour pouvoir quantifier le nombre de chat présents. Cotisation SPA : 0.85cts par habitants / an. Prochaine action : s'intéresser au retour des communes d'ETTENDORF et GOUGENHEIM quant aux campagnes de trappage, quelles sont les retombées ? A venir : message de prévention dans le bulletin communal sur le nourrissage des chats.
- Proposition Ateliers Seniors : la commune de SCHOENBOURG a été retenue (suite à sa demande) pour recevoir un atelier sur la mobilité et la sécurité routière. Il y aura 3 séances de 3h pendant le premier semestre 2027.
- Snack d'Or : essai sur janvier-février 2027 à hauteur d'une fois tous les 2 mois puis de manière pérenne si essais fructueux / alternance proposée avec Brigitte
- Chemin communal allant de chez Philippe EULERT jusqu'à forêt (avant l'écurie) sera fermé mardi 17/11 ou mercredi 18/11
- Vie de l'école : la commune de SCHOENBOURG est l'une des seules avec moins d'une heure de pause sur la pause méridienne. 2 arrêts sont réalisés à LOHR : Martial OSTER a demandé au maire de Lohr s'il est possible de supprimer l'un des deux arrêts qui comporterait une manœuvre importante ce qui permettrait de gagner un peu
- CCHLPP : la décision est tombée : il n'y aura qu'une seule subvention de 25 000€ sur le mandat (possibilité de répartir cette somme sur 5 projets différents au maximum).